Cleu
FRC
6438

EXTRAIT

Du Procès-Verbal de l'Assemblée générale des Représentans de la Commune de Paris.

Du Vendredi 22 Janvier 1790.

M+W 11953

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

EXTRAIT

Du Procès-Verbal de l'Assemblée générale des Représentans de la Commune de Paris.

Du Vendredi 22 Janvier 1790.

M. le Maire ayant pris séance, l'Assemblée a manifesté la satisfaction qu'elle avoit de le voir.

Cette satisfaction ne pouvoit être augmentée que par l'arrivée de M. le Commandant-Général qui, à la tête d'une Députation de la Garde-Nationale de la Ville de Clermont en Auvergne, a été introduit au milieu des applaudissemens les plus vifs.

Un Membre de cette Députation a rappellé, avec éloge, le contentement que la Province d'Auvergne éprouvoit d'avoir donné naissance à M. le Commandant-Général. Il a exprimé, au nom de la Garde Nationale de Clermont, tout l'attachement qu'elle a voué à la Capitale, & a demandé son affiliation à la Garde-Nationale-Parisienne.

Nous sommes, a-t-il dit, *frères de sentimens; nous desirons d'être frères d'armes*

La réponſe de M. le Maire n'a été retardée que par des acclamations de ſenſibilité qu'ont manifeſtées & l'Aſſemblée & le Public nombreux qui s'y trouvoit réuni.

M. le Maire a témoigné combien la Commune de Paris mettoit de prix à la demande de la Garde-Nationale de Clermont, qui, en déſirant s'affilier à celle de la Capitale, offroit un anneau de plus à la chaîne commune des Citoyens unis pour la défenſe de la Liberté.

M. le Maire a ajouté que cette affiliation déjà précieuſe par les ſentimens qui avoit porté MM. les Députés à la demander, le devenoit plus encore lorſqu'elle étoit appuyée par M. le Commandant-Général, leur compatriote.

M. le Maire a dit, enfin, qu'il étoit réſervé à la Province d'Auvergne, qu'on avoit vu dans tous les tems montrer ſon amour pour la liberté, de donner naiſſance au Général qui ſavoit ſi bien en défendre la cauſe.

Et, comme un des Repréſentans de la Commune avoit nouvellement reçu en Auvergne les témoignages de l'amitié & de l'attachement que la Députation venoit d'exprimer, M. le Maire a rendu plus vifs encore les remerciemens de l'Aſſemblée, en donnant à cet honorable Mem-

bre (M. d'Osmond) l'occasion de publier les motifs de sa reconnoissance particulière, en exposant les détails de son voyage.

M. d'Osmond ayant obtenu la parole, a dit :

MESSIEURS,

« Au moment où la Ville de Clermont demande à vous êtes affiliée, je crois devoir rendre compte du voyage que je viens de faire dans la Province d'Auvergne, & des circonstances qui l'ont accompagné.

» Je n'en négligerai aucune : elles vous prouveront toutes le désir que la Ville de Clermont a de vous être unie par les liens de la fraternité.

» Chargé d'une mission importante pour l'Auvergne, je me suis rendu dans cette Province, le 28 Décembre dernier.

» J'étois autorisé à requérir le pouvoir Civil & Militaire de la Municipalité, d'où pouvoit dépendre un lieu dans lequel je devois me transporter.

« Quoique ce lieu ne fût point du Ressort de la Municipalité de Clermont-Ferrand, Capitale de l'Auvergne, je crus cependant devoir, de préférence, m'a-

dreſſer à cette Ville, d'après les connoiſſances priſes ſur les lieux, de ſes forces Militaires & de l'organiſation de ſa nouvelle Municipalité.

» Auſſi-tôt mon arrivée à Clermont, j'allai trouver M. Bélaigne, Lieutenant-de-Maire de cette Ville.

» Dès que je me fus annoncé comme Député de la Ville de Paris, il me fit l'accueil le plus diſtingué.

Je lui dis que « j'étois chargé d'une Miſſion importante; & que, pour la remplir, je le priois de m'aſſiſter d'une partie des forces Militaires, qui étoient à ſa diſpoſition.

» M. Bélaigne me répondit qu'il s'eſtimoit heureux que j'euſſe donné la préférence à la Ville de Clermont-Ferrand.

» Il m'invita de me rendre chez M. de Chazot, Colonel du Régiment des Chaſſeurs d'Auvergne, & Commandant de la Garde-Nationale-Clermontoiſe, pour me concerter avec lui.

» M. de Chazot me dit que je venois au nom d'une Commune trop chère à tous les bons François, pour qu'il ne me ſecondât pas dans ma Miſſion avec le plus grand empreſſement.

» M. le Lieutenant-de-Maire ſe rendit

au Comité Permanent, alors assemblé, lui annonça qu'un Député de la Ville de Paris venoit requérir la Municipalité de Clermont de lui prêter secours & assistance pour remplir une Mission dont la Commune de Paris l'avoit chargé.

» Il fit part de mes offres de défrayer les Troupes qui marcheroient avec moi, & pria le Comité de l'autoriser, ainsi que M. le Commandant-Général, à m'accompagner avec un détachement dans le lieu de ma destination.

» Le Comité s'empressa de donner à M. le Lieutenant-de-Maire l'autorisation qu'il demandoit.

Par l'effet de la générosité la plus noble, il voulut que la Municipalité défrayât le Détachement, en disant qu'il se félicitoit de trouver une occasion de seconder les démarches patriotiques de la Commune de Paris.

» Sur l'autorisation du Comité, M. le Commandant demanda aux Officiers de la Garde-Nationale, cinquante Volontaires.

» Dès que cet ordre fut connu, toute la Garde-Nationale voulut marcher; tous les Citoyens se présentoient comme Volontaires.

» Les Chasseurs d'Auvergne, qui par-

tagent fraternellement le service intérieur & extérieur de la Garde-Nationale, animés du même zèle, vouloient aussi m'accompagner.

» Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que M. le Commandant fixa le nombre des Volontaires à quatre-vingts, & celui des Chasseurs à cinquante, en annonçant qu'il ne falloit que des forces suffisantes pour faire respecter un Député de la Ville de Paris, dans une Mission dont il étoit chargé.

» Le Lundi 28 Décembre six heures du soir, M. le Lieutenant-de-Maire, M. le Commandant & moi nous-nous mîmes en marche avec un Détachement de 130 hommes de pied, & de dix-huit Cavaliers de Maréchaussée, commandés par M. Alisé, qui a montré le plus grand zèle dans cette circonstance.

» Un grand nombre de Citoyens, des femmes, des enfans même s'étoient rendus à l'endroit de notre passage, & vouloient nous suivre; on ne parvint à les engager à rentrer dans la Ville, qu'en les assûrant que nous n'avions aucun danger à courir.

» Notre marche fut longue & pénible; la saison avoit rendu une partie des chemins presqu'impraticables.

» Rien ne put cependant ralentir l'ardeur des Soldats-Citoyens qui marchoient avec moi.

» Leur zèle, leur courage sembloient augmenter en raison des obstacles qu'ils avoient à vaincre.

» Enfin, après douze heures de marche, nous arrivâmes le Mardi 29 Décembre, six heures du matin, au Château qui m'avoit été indiqué.

» Ma Mission remplie, je revins à Clermont.

» En passant par les Villes de Billom & Pont-du-Château, les Officiers Municipaux, Commandans & Officiers des Gardes-Nationales de ces deux Municipalités me firent les reproches les plus honnêtes, de ce que je ne les avois pas également requis de m'assister; ajoutant qu'ils se seroient empressés de seconder, avec la Ville de Clermont, les démarches patriotiques de la Commune de Paris.

» De retour à Clermont, je priai M. le Lieutenant-de-Maire de vouloir bien convoquer le Comité Permanent.

» Le Comité assemblé, je lui fis part de l'objet de ma Mission dont il n'étoit pas instruit.

» Comme je me disposois à me reti-

rer, M. le Lieutenant-de-Maire, au nom du Comité, m'invita à un repas auquel assistèrent tous les Officiers Municipaux.

» On porta plusieurs fois la santé de la Commune de Paris, de M. le Maire & de M. le Commandant-Général, que la Province d'Auvergne, se félicite, tous les jours, d'avoir vu naître dans son sein.

» Le lendemain, une Députation du Corps Municipal vint me témoigner tous les sentimens d'attachement dont il étoit pénétré pour la Commune de Paris.

» Ce même jour, on m'invita à me rendre à l'Hôtel-de-Ville où il fut donné une fête Militaire.

» Rien de ce qui pouvoit la rendre agréable ne fut négligé.

» Tous les Convives faisoient éclater la plus grande allégresse.

» Ils se répondoient par des *Vivent les Parisiens ! Vive la Commune de Paris !*

» Ils répétoient, sans cesse, que la Capitale avoit opéré, par son courage, son patriotisme, l'heureuse Révolution de l'Empire François.

» On porta la santé de l'Assemblée-Nationale, de notre auguste Monarque, de la Commune de Paris, de M. le

Maire & de M. le Commandant-Général toujours cher à ſes compatriotes.

» Vers la fin du repas, & au bruit des inſtrumens, tous les convives jurèrent union & fraternité à la Commune de Paris.

» En ce moment, je crus devoir, au nom de la Commune de Paris, ſûr de n'être pas déſavoué par elle, jurer les ſentimens d'union & de fraternité que la Garde-Nationale-Clermontoiſe venoit de manifeſter.

» Le lendemain, les Officiers ont aſſemblé la Garde-Nationale.

» M. le Commandant propoſa de faire une *Adreſſe* à la Commune de Paris, pour lui demander l'Affiliation avec la Garde-Nationale-Pariſienne.

» Cette propoſition fut acceptée avec le plus vif empreſſement.

» L'*Adreſſe*, pour la Commune de Paris, rédigée, tous les Officiers & Soldats de la Garde-Nationale ſe ſont empreſſés de la ſigner, en me chargeant d'aſſûrer la Commune de Paris de leur déſir d'être unis pour jamais à elle par les liens de la fraternité & de l'union la plus intime; ajoutant même que toujours la Capitale les trouveroit prêts à voler à ſon ſecours.

» Pour me donner une nouvelle preuve de l'attachement que la Ville de Clermont porte à la Capitale, on m'a fait lire, aux Regiſtres de la Municipalité, une Délibération qui conſtate que, dans ces temps de détreſſe où nous paroiſſions menacés d'une famine prochaine, les Citoyens de Clermont, de concert avec la Municipalité, voulurent recueillir le peu de grains qui dans la Province, ſe trouvoit à leur diſpoſition, & le conduire eux-mêmes à la Capitale.

» Si ce projet ne fut pas exécuté, c'eſt qu'ils apprirent que Paris ſe trouvoit alors abondamment pourvu de Subſiſtances.

» L'*Adreſſe* à la Ville de Paris a été ſignée de tous les Officiers & Soldats-Citoyens; on a voulu célébrer ce jour par une nouvelle fête, où l'on n'a ceſſé d'exprimer tous les ſentimens de fraternité & d'attachement dont la Ville de Clermont eſt pénétrée pour la Commune de Paris, & pour les deux Chefs qui la gouvernent.

» Telles ſont, Meſſieurs, les circonſtances heureuſes qui ont accompagné mon ſéjour à Clermont.

» J'ai cru devoir vous en inſtruire, perſuadé que vous ne les apprendriez pas ſans intérêt.

» Puiſſé-je avoir rempli le but que je m'étois propoſé !

» Vous le voyez, nous touchons à ce terme ſi deſiré, où tous les François deviendront les enfans d'une même famille, où, toutes les Municipalités fraterniſant, on verra ſe former entre les Gardes-Nationales des différentes Villes du Royaume une coalition puiſſante, qui, deconcertera les projets des ennemis du bien public, & fixera ſur des bâſes inébranlables l'heureuſe conſtitution que nous prépare l'Aſſemblée-Nationale ».

Ce 22 Janvier 1790.

Signé, *d'Oſmond*, Avocat au Parlement, & Repréſentant de la Commune.

Le récit de M. d'Oſmond, ayant été vivement applaudi, l'Aſſemblée a arrêté qu'il ſeroit imprimé & tranſcrit dans ſon Procès-Verbal.

Au moment où l'Aſſemblée ſe plaiſoit à donner à M. le Commandant-Général ainſi qu'à la Députation qui l'accompagnoit des preuves de ſa ſenſibilité & de ſon attachement, un Membre a fait la Motion, d'inviter toutes les Municipalités à nommer M. le Marquis de la Fayette, Généraliſſime des Gardes-Nationales du Royaume.

M. le Commandant-Général, en adreſſant ſes remercîmens à l'Auteur ; a combattu la Motion par différens motifs.

» D'abord, a dit M. le Commandant-Général, l'Aſſemblée de la Nation devant s'occuper de l'organiſation des Gardes Nationales du Royaume, il ne paroît pas convenable, quand les Décrets qu'elle rendra dans ſa ſageſſe, ſont encore ignorés, de former des demandes qui ſans doute pourroient tendre à les contrarier.

» En effet, a continué M. le Commandant-Général, j'ai toujours cru qu'il n'étoit pas d'une bonne politique de mettre dans la main d'un ſeul homme un Commandement auſſi étendu de Troupes Citoyennes ; une pareille confiance pourroit offrir de trés-grands inconvéniens ; & je me réſerve, lorſque l'Aſſemblée de la Nation s'occupera de l'objet important des Gardes-Nationales, de développer dans une Motion préciſe, tous les motifs qui doivent porter à ne donner à un ſeul homme que le Commandement des Gardes-Nationales d'un Département.

« J'aurai à me féliciter, alors, de me voir à la tête de celles du Département de la Capitale du Royaume ».

M. le Maire a mis à l'Opinion sur l'Affiliation de la Garde-Nationale de Clermont; &, à l'unanimité, l'Affiliation a été arrêtée avec empressement & reconnoissance.

BAILLY, *Maire.*

Mulot, Chanoine de S.-Victor, Président.

Cellier, Citoyen de Clermont,
Guillot de Blancheville,
Bertolio,
Chanlaire,
Charpentier,
} Secrét.

De l'Imprimerie de LOTTIN *l'aîné*, & LOTTIN *de S.-Germain*, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue S.-André-des-Arcs (N° 27) 1790.